

2022 -355



OBJET DE L'ARRÊTÉ

Autorisation d'installer un théâtre de marionnettes le dimanche 23 octobre 2022 dans le parc Pinel

Monsieur Stéphane DALLAU
101 rue Jean Catelas
95340 PERSAN

2022 -355

MAIRIE DU KREMLIN-BICETRE (VAL-DE-MARNE)

ARRETE DU MAIRE

Le Maire du Kremlin-Bicêtre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2122-18, L2122-21, L2122-22 ;

Vu les articles L2125-1, R2122-7 et R2122-7-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Vu la délibération du Conseil Municipal N° 2016-126 en date du 15 décembre 2016 portant approbation du Règlement des terrasses et étalages de la Ville du Kremlin-Bicêtre,

Vu la délibération du Conseil Municipal N° 2021-116 du 16 décembre 2021 portant revalorisation des taxes et tarifs à compter du 1er janvier 2022,

Vu le Règlement des terrasses et étalages de la Ville du Kremlin-Bicêtre du 19 janvier 2017,

Considérant la demande formulée le 20 juin 2022 par Monsieur Stéphane DALLAU, sollicitant l'autorisation d'installer un spectacle de marionnettes dans l'enceinte du parc Pinel, le dimanche 23 octobre 2022,

ARRÊTE :

Article 1 : L'autorisation d'installer un spectacle de marionnettes dans l'enceinte du parc Pinel est accordée à Monsieur Stéphane DALLAU, le dimanche 23 octobre 2022 de 10h à 18h.

Article 2 : Le permissionnaire est soumis au paiement de droits de voirie fixés suivant la réglementation en vigueur et s'élevant à : 75, 82 €

Article 3 : La présente permission de voirie peut être retirée sans aucune indemnité d'aucune sorte en cas d'inobservation de la réglementation municipale relative à l'occupation du domaine public, ou des prescriptions relatives à la sécurité.

Article 4 : Le Directeur Général des Services de la Ville du Kremlin-Bicêtre et le commissaire de police sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de veiller à la bonne exécution du présent arrêté.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera notifiée :

- au pétitionnaire
- à Monsieur le commissaire de police de la Mairie du Kremlin-Bicêtre
- A Madame la Préfète du Val-de-Marne



Fait au Kremlin-Bicêtre, le 07 SEP. 2022

Le Maire,

Jean-Luc LAURENT